

Avis voté en plénière du 14 avril 2015

Révolution numérique et évolutions des mobilités individuelles et collectives (transport de personnes)

Déclaration du groupe de l'UNSA

Le numérique est une révolution industrielle pour tous les secteurs et donc y compris pour les transports. Les conséquences sur les métiers, les collectifs de travail, les habitudes des usagers seront très importantes. Cette révolution doit se poursuivre mais en même temps il est essentiel de se préoccuper des personnes qui n'y auront pas accès pour diverses raisons.

Le numérique a ceci de plus extraordinaire et en même temps de plus préoccupant, c'est qu'au-delà d'être un fournisseur quotidien des solutions « applicatives » dans les transports, il est également un générateur de données. Celles-ci, une fois exploitées, permettent de connaître et d'analyser usages et comportements, afin de gérer mais d'optimiser et d'améliorer les offres de mobilité.

Cela nécessite donc de la régulation.

Il conviendra aussi de travailler sur l'évolution des métiers et l'organisation du travail.

Il faudra veiller à protéger les droits individuels et à sécuriser la protection des données.

L'avis répond en grande partie aux questions qui se posent et notamment aux risques de désintermédiation qui se mettent en place entre les entreprises et leurs clients et c'est la raison pour laquelle l'UNSA le votera tout en félicitant les rapporteurs.

Je ne voudrais pas être alarmiste mais je souhaite terminer mon intervention en rapportant une réflexion de Douglas Rushkoff (expert en technologie) :

*« Alors que nous nous dirigeons vers un monde de plus en plus numérique, nous ne devons pas nous contenter d'utiliser des programmes, nous devons apprendre à en faire nous-mêmes. Dans ce monde émergent, aux contours fortement programmés, soit vous créez le logiciel, soit vous serez le logiciel. C'est aussi simple que ça : **programmez ou vous serez programmé**. Dans le premier cas, vous aurez accès à la table de commande de la civilisation. Mais si vous choisissez l'autre option, cela pourrait bien être là votre dernier choix ».*

L'UNSA considère que cet avis doit servir de base pour inciter les pouvoirs publics à s'emparer de la problématique.